TRI + SIMPLE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, triez tous vos emballages et vos papiers.

Dans la poubelle jaune, vous mettiez déjà tous les papiers, les cartons, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique.

Ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

Les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre séparé.

Plus de doute pour trier!

C'est un emballage, ou un papier? Je le trie!



Gobelets Cartons vides



alimentaires



Enveloppes, papiers, courriers



Journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines...

Tous les papiers



Emballages en carton



Emballages en plastique

Sacs. sachets. films ..















Collecte sélective des déchets 2024

Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Date de collecte
Lundi	Déchets végétaux	42 collectes
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages, cartons et papiers	Toute l'année sauf le 1er mai
Jeudi	Verre	Toute l'année, excepté les jeudis où sont collectés les encombrants
Jeudi	Gros objets encombrants	Les jeudis 25 janvier, 28 mars, 23 mai, 25 juillet, 26 septembre et 28 novembre
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Gravats	Les 1 ^{ers} samedis du mois aux ateliers municipaux exceptés en janvier, mai et août
Samedi	Déchets toxiques, électroniques, électroménager	Les samedis 30 mars, 29 juin, 28 septembre et 28 décembre Parking de la Mairie

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30 et au plus tard avant 5h30 le jour de la collecte.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu les lundis 8 et 22 ianvier, 5 et 19 février, tous les lundis du 4 mars au 30 décembre, sauf en juillet et août (tous les 15 jours) et sauf les 9 et 23 décembre.

Attention: 10 sacs et/ou fagots au maximum par habitation en plus du bac vert. Pour des raisons de manutention le poids de chaque sac ne doit pas excéder 20 kg, quant à la longueur des fagots moins de 1,20m.

Gros Objets - Encombrants

La commune sera collectée les 4º jeudis des mois impairs, à partir du jeudi 25 janvier 2024. Le jour de la collecte des encombrants, il n'y aura pas de collecte de verre.

Déchets Toxiques (Déchets Ménagers Śpéciaux)

Les Déchets toxiques, électroniques, électroménager (DMS et DEEE) sont constitués de déchets de produits chimiques, peintures, huiles, colles, ordinateurs, téléviseurs, machines à laver, réfrigérateurs, magnétoscopes, lecteurs dvd, etc.

Un camion de collecte "Ecobus" est présent sur le parking derrière la mairie les samedis 30 mars - 29 juin - 28 septembre - 28 décembre.



Benne à gravats

Une benne à gravats est mise à disposition des usagers aux ateliers municipaux, en général le 1er samedi de chaque mois, sauf janvier, mai et août où la collecte n'est pas assurée (attention se reporter au calendrier).

Les déchets acceptés : déchets de béton, ciment, plâtre, cailloux uniquement.



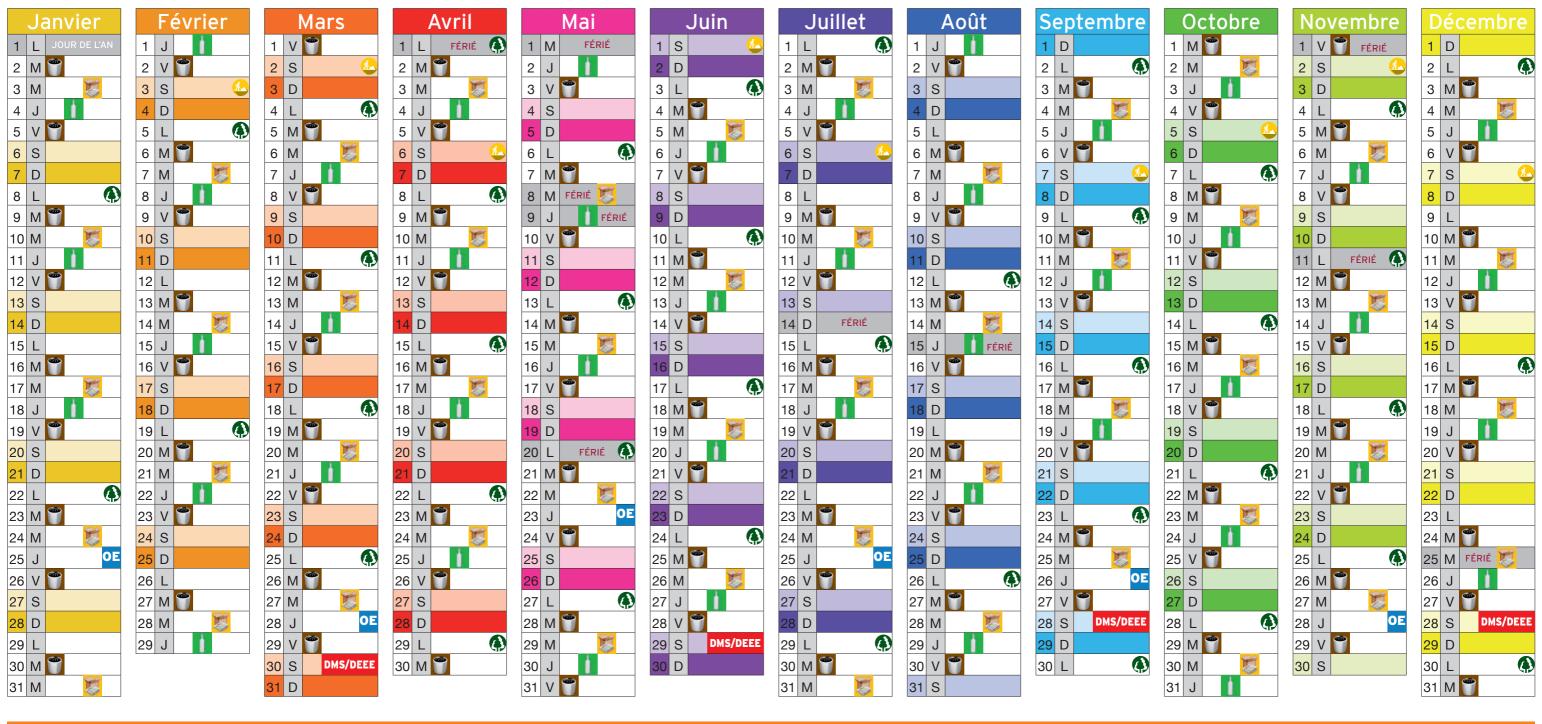
Eco-mobilier apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, COLLECTER · TRIER · RECYCLER en leur offrant une 2ème vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.

Les informations contenues dans ce document figurent sur le site internet suivant : http://www.feucherolles.fr - https://www.cc-gallymauldre.fr

Les habitants peuvent se rapprocher de leur commune pour commander un bac plus grand ou bien le changer s'il est endommagé.



Collecte sélective des déchets - CALENDRIER 2024



Encombrants

OE - Encombrants

JOUR FERIÉ

Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le lundi 1er mai. Se reporter au calendrier ci-dessus.



Sacs, poubelles classiques et conteneurs personnels



> Mardi et vendredi



Bouteilles

Ni vitrerie,

ni vaisselle

et pots

EMBALLAGES, CARTONS RECYCLABLES ET PAPIERS



Ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint







DÉCHETS VERTS

En petits fagots (1,20 m) et sacs papier laissés ouverts ou bac vert

- > les lundis 8 et 22 janvier, 5 et 19 février
- > Tous les lundis du 4 mars au 30 décembre (sauf les lundis 9 et 23 décembre)
- > Juillet/Août tous les 15 jours



TOXIQUES Déchets Ménagers Spéciaux DMS/DEEE • Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking derrière la mairie > de 9h à 12h les samedis 30 mars, 29 juin, 28 septembre et 28 décembre

